

De Bouche À Oreille

Actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure

Avril 2021 N°240



RISQUES MAJEURS

Adoptons les bons réflexes

Suite aux nouvelles informations gouvernementales du 18 mars 2021,

**la mairie de Saint-Marcel
reste ouverte**

et continue de vous accueillir dans le plus strict respect des protocoles sanitaires



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage



Limitez vos
déplacements

**DU LUNDI
AU VENDREDI**

8h30 - 12h00 13h30 - 17h30

Evitez de vous déplacer
Contactez-nous au 02.32.64.32.50
ou mairie@marcel27.fr

**TOUS
MOBILISÉS !**

Construisons ensemble notre ville

Agenda

Rencontrez votre maire

Samedi 24 avril de 9h à 12h

Espace Saint Exupéry

Permanence sans rendez-vous

Prochaine permanence
le 29 mai, salle du Virolet

Du lundi au vendredi

Dépistage COVID gratuit

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, salle Michel Marigny

Tous les mardis du mois

Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 16h30 à 17h30, Place des Anciens Combattants

25 avril

Souvenir des Déportés

11h30 : Cérémonie avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts, cimetière
Merci de respecter les gestes barrières

30 avril

Conseil Municipal

Salle du Virolet à 19h30

Les rendez-vous de la médiathèque

A l'heure où nous imprimons, nous ne sommes pas encore en mesure de confirmer le maintien de ces rendez-vous, merci de vous rapprocher de la médiathèque avant de vous déplacer : 02 32 54 87 10.

7 avril

Formation au compostage

et création du composteur de la médiathèque avec Michel Mage, du service environnement de SNA (Tous publics)

10 avril

Création du potager de la médiathèque

avec l'association Cap au Vert et la paysagiste Magalie Tempez à 10h

Comité de lecture

des livres et vous à 10h

Activités manuelles

par Virginie Bastide, dès 8 ans, à 14h

14 avril

Atelier pleine conscience

animé par Sonia Laplace de 5 à 7 ans à 11h

16 avril

Atelier d'écriture

animé par Esther Bastendorff à 18h30

17 avril

Atelier lessive maison

par l'association Cap au Vert à 14h

21 avril

X-po

« 1,2,3... programmez ! » à 10h30. Une initiation ludique à la programmation : on découvre le Bee-Bot® et au fil du jeu, on invente des histoires. A partir de 5 ans

24 avril

Atelier holophone

à 10h, création d'un théâtre portatif avec projection de vos hologrammes. Dès 8 ans

Randonnée santé

à 10h avec l'association en marche ultra

Tournoi de jeux vidéo

à 13h dans le cadre du festival départemental Xpo l'expérience des possibles. Venez par équipes de deux jouer à puyo puyo tetris sur switch. Dès 8 ans.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DES 13 ET 20 JUIN

inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 7 mai

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Jean-Gabriel Hernando, Nadège Bourdon, Isabelle Aubry, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Marine Vincent, Benjamin Legeard

Images Gettyimages, freepik, pinterest

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr



Pour contacter la rédaction : communication@marcel27.fr



mairie@marcel27.fr



Ville de Saint Marcel 27

3 questions à



Hervé Podraza,
maire de Saint-Marcel

Sommaire

- 4 Les risques majeurs à Saint-Marcel
- 6 Vivre à Saint-Marcel
- 10 Retour sur pellicules
- 13 Zoom sur mes assos
- 14 Tribunes
- 15 Vos attentes sont nos engagements

C'est quoi un risque majeur ?

Il se définit par « la survenue soudaine parfois imprévisible d'une agression d'origine naturelle ou technologique dont les conséquences peuvent entraîner de graves dommages sur l'homme, les biens et l'environnement ».

Les services de l'État répertorient ces risques, les historisent, les analysent... Ils sont même consultables en ligne via le site <https://www.georisques.gouv.fr>. Saint-Marcel est exposé aux risques : inondation, industriel, transport de matières dangereuses, sécheresse. A noter : ce n'est pas parce qu'un risque n'est pas cité pour la commune que ce risque n'existe pas. Par exemple, l'absence de 'risque marnière' sur la commune ne garantit pas l'absence totale de marnière.

Quel document pour la commune ?

La loi impose au maire des responsabilités en matière de police administrative, cela inclut la sécurité des habitants. Qui dit sécurité, dit aussi information sur les risques : « Le maire doit établir un document d'information qui recense les mesures de sauvegarde répondant au risque sur le territoire de la commune, notamment celles de ces mesures qu'il a prises en vertu de ses pouvoirs de police (...) ». Ce document, c'est le DICRIM (Document d'Information Communal sur les risques majeurs), conformément au décret du 11 octobre 1990.

Le DICRIM de saint-Marcel date de 2010 et a été distribué à l'ensemble des foyers.

Il est consultable et disponible en mairie et sur le site de la ville (flashez le QR Code ci-contre).



Quelle est la responsabilité du maire en cas d'alerte ?

Dans sa commune, le maire est responsable de l'organisation des secours de première urgence. Pour cela il peut mettre en œuvre un mini plan ORSEC local, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Ce plan fixe les modalités de diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles au niveau communal et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Ce document va de pair avec le DICRIM.

NUMÉROS D'URGENCE

Service eaux/Assainissement :
0.800.877.915
Maire-Adjoint de permanence :
06.83.82.10.03
Police Municipale :
06.83.82.10.06
Ordures ménagères (n° vert) :
0800.508.104

Protéger la population est une préoccupation constante pour un Maire

DICRIM, PCS... difficile de s'y retrouver dans tous ces sigles. L'actualité nous rappelle régulièrement la nécessité de nous préparer à des événements qui peuvent être dramatiques, qu'il s'agisse d'un événement naturel ou d'une catastrophe industrielle.

Tout le monde se souvient de la tempête Xynthia ou de l'accident d'AZF. Plus récemment, nous nous sommes inquiétés de l'accident de Lubrizol ou de l'incendie chez Total à Gonfreville l'Orcher. Quel Saint-Marcellois ne se souvient pas des inondations ? **Tous ces événements sont qualifiés de risques majeurs.** En permanence, les services de la Mairie veillent pour prévenir, anticiper et préparer la survenance de ce type de risques. Des procédures de surveillance sont mises en

place, des plans de prévention existent, des documents d'information sont à votre disposition.

Les agents de la mairie se préparent, mais vous ? Etes-vous prêts ?

Face aux risques majeurs, l'anticipation, la préparation et l'implication de chacun sont des facteurs de protection. **Mieux préparés, mieux informés, vous serez en mesure d'agir et d'aider vos proches plus efficacement face à une situation d'urgence.**

Dans ce dossier, nous allons vous expliquer quels sont les risques identifiés pour Saint-Marcel, quelles mesures sont prises et où vous trouverez l'information qui vous aidera à acquérir les bons réflexes.

« Rien n'est jamais acquis en matière de risque et le risque zéro n'existera jamais. »

Lorsque le risque se manifeste, le temps est compté et il est souvent trop tard pour rassembler les équipements utiles. Alors, pour ne pas être pris au dépourvu, préparez dès maintenant votre kit de sécurité comprenant :

Radio portable à piles, lampe de poche (avec piles de rechange), réserve d'eau potable et de nourriture, copie des papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures, matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc...)



Quatre risques identifiés à Saint-Marcel



Inondations



sécheresse



accident industriel



transport de marchandises dangereuses

Focus sur des risques technologiques

Certaines activités industrielles peuvent présenter plus de risques et nécessitent la mise en place d'une protection renforcée.

Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

Documents réglementaires permettant de maîtriser l'urbanisation autour des sites industriels classés Seveso dans le cadre de la cohabitation avec des bâtiments ou habitations.

Plan particulier d'intervention (PPI)

Définit l'organisation des secours en cas d'accidents susceptibles d'affecter les populations et/ou l'environnement dans une installation classée qui est pilotée par le Préfet. Ils sont repris dans les plans ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile).

sommes-nous exposés ?

Des outils pour se préparer et s'informer

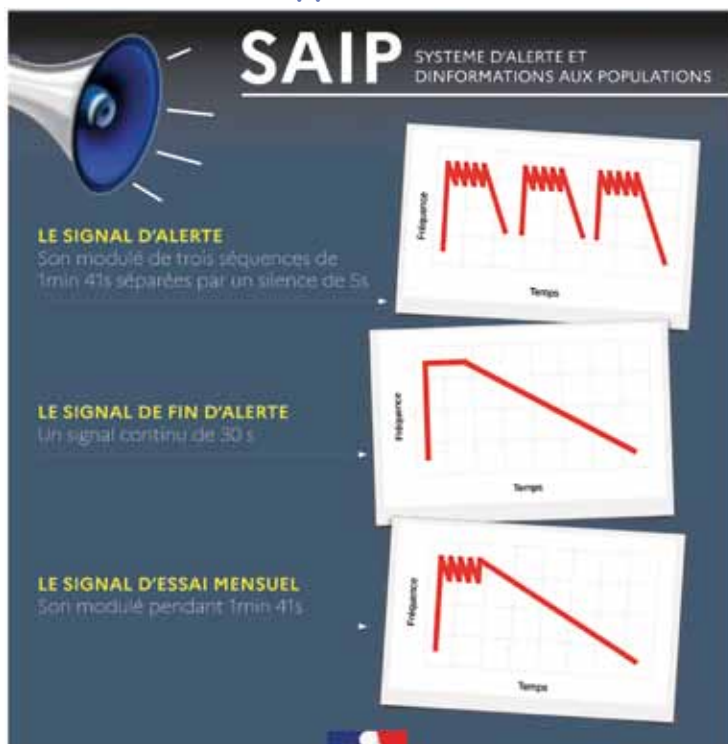
Plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile)

Le plan ORSEC est conçu pour mobiliser et coordonner, sous l'autorité unique du préfet, tous les acteurs de la sécurité civile au delà du niveau de réponse courant ou quotidien des services.

Ce plan comprend des dispositions générales et notamment un inventaire et une analyse des risques du département et de leurs effets potentiels. Pour faire face à ces risques, il met en place une organisation opérationnelle permanente et unique de gestion des crises capable de faire face à tous les types d'événements :

- les procédures de secours d'urgence à engager en vue de remédier aux conséquences d'un accident entraînant de nombreuses victimes ;
- les plans de ressources mobilisables, quelle que soit la nature de la catastrophe. Ceux-ci déterminent les modalités d'hébergement de la population, organisent le maintien de l'approvisionnement électrique, ou assurent la distribution d'eau potable ;
- les procédures à mettre en œuvre pour faire face à des risques particuliers. Celles-ci concernent des installations ou des ouvrages fixes comme les établissements SEVESO ;
- les plans destinés à faire face à des risques sans localisation précise, d'origine humaine (pollutions, transports de matières dangereuses, interventions sur matières radioactives, risques ferroviaires, autoroutiers, aéronautiques, fluviaux) ou naturelle (inondations, mouvements de terrain, intempéries...).

Sirène d'alerte : Apprenez à les identifier



En cas d'accident majeur, une sirène d'alerte est déclenchée.

Le signal d'alerte est identique partout en France et avertit d'un danger imminent. Il signifie que vous devez prendre immédiatement les mesures de protection nécessaires. La sirène retentit trois fois.

Comme indiqué sur le schéma ci-dessus, chaque séquence de 1 minute 41 secondes est composée de 61 secondes de modulation, 40 secondes de descente de signal et un court silence de 5 secondes avant de reprendre. Le signal de fin d'alerte retentit de façon continue pendant 30 secondes. Les communes, comme Saint-Marcel, et les entreprises concernées par cette campagne testent leur sirène le premier mercredi de chaque mois à 11 heures 45 dans le département de l'Eure.



En cas d'alerte.

- Informez-vous en écoutant les radios locales et respectez les consignes données par les autorités.
- Ne téléphoner qu'en cas de danger vital, libérez les lignes pour les secours.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont en sécurité et pris en charge.
- Ne fumez pas, une flamme peut provoquer un incendie ou une explosion en cas de fuite de gaz ou d'hydrocarbures.

Pour les établissements scolaires

Plan de mise en sûreté (PPMS)

Plan d'organisation interne mis en place par le chef d'établissement scolaire ou le directeur d'école pour protéger les élèves et le personnel face aux risques majeurs auxquels ils pourraient être exposés (y compris attentats).

Vivre à Saint-Marcel

La Ville soigne ses espaces verts

Le service « Travaux, Régie » (Espaces verts, voirie) gère l'entretien des voiries, des espaces verts, la mise en place et la maintenance de la signalétique, la préparation des événements sur la commune et l'entretien courant des écoles.

Ils interviennent également dans le cadre de la viabilité hivernale. Ils travaillent alors la nuit, si nécessaire et font un peu de bruit sur nos routes mais c'est pour la sécurité de tous car les voies urbaines de la commune doivent être prêtes au petit matin.



Côté végétation, les vivaces pour les massifs sont privilégiées, les jardinières/pots sont changés deux fois par an, avec l'aide d'un pépiniériste, et les essences d'arbres présentes sur la ville sont conservées. Pour éviter de gaspiller l'eau, enrichir le sol et limiter le désherbage, des cosses de cacao sont utilisées pour pailler les massifs. Ce paillage est idéal pour un jardinage écologique, considéré comme un engrais issu de la valorisation de déchets et est entièrement biodégradable. Des produits sans phyto sont utilisés et le désherbage est manuel. Pour le jardin public et le cimetière, ce sont des produits bio contrôlés que nos agents, déguisés en spationaute, répandent. Ces Equipements de Protection Individuelle sont obligatoires pour ces produits. Et rassurez-vous les produits phytosanitaires sont dans un endroit fermé à clé !

Dépôts sauvages

Pour préserver l'environnement, l'écologie est une affaire de tous au quotidien, en principe. Malgré de nombreuses recommandations largement diffusées, notamment via De Bouche-A-oreille, et depuis quelques temps, nous avons constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune, notamment sur les abords des RD64 et RD64e. Les services de la commune et donc les finances publiques sont mis à contribution lorsqu'il s'agit de domaine public afin de nettoyer la zone et de tenter d'identifier le pollueur.

LES DEPOTS SAUVAGES SONT INTERDITS DEPUIS LA LOI DU 15 JUILLET 1975.

Nous informons les auteurs de ces indécidables qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros. Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables. Le Maire, Hervé Podraza, a provoqué une réunion



avec l'Unité territoriale Est du Département, le SETOM, M. Leprovost, Vice-Président en charge de l'environnement à SNA et M. Rousselet, Maire de la Chapelle Longueville. Nous reviendrons vers vous avec plus d'informations dès que des solutions pérennes seront validées.

LA PROPRETE DE L'ENVIRONNEMENT COMME DE LA COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

Les orchidées sauvages... Un trésor à Saint-Marcel !



Orchis bouc
(*Himantoglossum hircinum*)



Ophrys abeille
(*Ophrys apifera*)



Céphalanthère à grandes fleurs
(*Cephalanthera damasonium*)



Orchis pyramidale
(*Anacamptis pyramidalis*)

Merci à Déborah, Saint-Marcelloise et adhérente Cap au vert pour sa participation à l'écriture de ce texte.

Méconnues du grand public, les orchidées sauvages ont fait leur apparition dès la fin de l'hiver dans notre jolie commune. Saint-Marcel est encore plus joli quand les couleurs vives des orchidées égaiant les talus herbeux, les parcs et les jardins. Malheureusement, dès le printemps, ces fleurs sauvages sont souvent coupées court avant leur floraison et n'ont malheureusement

pas le temps de déployer leurs belles couleurs. Alors, changeons les pratiques et épargnons-les de la tonte. L'association Cap au Vert souhaite donner un « coup de projecteur » sur les orchidées sauvages. Cap au vert organisera d'ailleurs un parcours pour découvrir les orchidées sauvages, dans les sentes de notre commune au mois de mai.

Certains habitants ont l'impression que notre ville est sale ?

Jessica, responsable « Travaux, Régie », répond : La propreté est l'affaire de chacun ! Nous demandons aux habitants et aux personnes de passage de respecter les espaces communs. Nous aussi, nous remarquons de plus en plus d'incivilités, notamment depuis le début de la pandémie : masques jetés sur les trottoirs, cannettes, dépôts sauvages hebdomadaires (notamment route de Mercey), déjections canines... Il faut savoir que nous subissons également du vandalisme : vols de plantes et dégradations des biens communaux, récemment les lumières cassées devant l'église. Tout cela a un coût et est chronophage pour les agents qui ne peuvent être affectés à une autre mission.

Il y a des poubelles sur la commune et elles sont vidées au minimum trois fois par semaine. Nous avons à

disposition un aspirateur à feuilles et une balayeuse. Malheureusement, nous ne pouvons pas balayer avec des températures négatives car l'eau et les vanes gèlent.

Quels projets pour 2021 ?

Le service se renouvelle perpétuellement afin de chaque personne qui passe garde une bonne image de Saint-Marcel : le talus Quesvrue est enfin ouvert à tous, l'arrachage des haies de la coulée verte que certains ingrats continuent de percevoir comme leur toilette personnelle et l'installation de tables de

pique-nique sur cette même zone.

Jessica, le mot de la fin ?

Nous espérons aussi sortir très vite de la pandémie car nous avons dû nous adapter avec un roulement d'équipes, des véhicules désinfectés tous les soirs, un seul et même conducteur par camion, des distances à tenir. Tout cela nous prend également du temps qui n'est pas consacré à notre commune.

Un dernier projet : l'amélioration continue en poursuivant l'harmonisation des couleurs des fleurs et la mise en terre de végétaux de moins en moins demandeurs d'eau.

En chiffres

Les espaces verts à Saint-Marcel ce sont :

- 349 hectares de patrimoine vert, divisés sur trois entités
- > 9 agents polyvalents d'entretien qui gèrent 102 498 m² en régie
- > une entreprise extérieure (Paysages Adeline) pour 117 791 m²
- > un établissement et service d'aide par le travail (ESAT Les Andelys) pour 44 531 m²

Vivre à Saint-Marcel

La sécurité de tous, une préoccupation constante

Vidéoprotection et...

La sécurité aux abords des écoles et des lieux de rassemblement est une préoccupation constante et une des priorités de la municipalité. De plus, compte tenu de l'exposition de la France au risque terroriste, le plan Vigipirate est activé depuis plusieurs années.

A Saint-Marcel, un réseau de vidéoprotection composé de 19 caméras, localisées à des endroits stratégiques, a été mis en place. Cela permet de répondre aux demandes des habitants et d'améliorer le maillage de la ville dans un objectif de prévention, d'une part, et pour résoudre, en outre part, les actes d'incivilité qui empoisonnent le quotidien (dégradations, ordures laissées sur la voie publique, déjections canines...). Ces équipements font partie intégrante de la politique de sécurité et de sûreté de notre ville.

Les images transmises par les caméras de vidéoprotection peuvent être visualisées dans un endroit, tenu secret, sécurisé et accessible aux seules personnes habilitées.

Ces outils de vidéoprotection sont strictement encadrés : leur utilisation est régie par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et une déclaration a bien entendu été faite.

Concernant le champ de vision des caméras, toutes les parties privées sont masquées : que chacun se rassure, **il est impossible de voir dans un logement, le visionnage couvrant uniquement le domaine public**. Les enregistrements, 24h/24, 7 jours/7, sont uniquement accessibles aux policiers, à monsieur le maire et au maire-adjoint à la sécurité. Aux entrées de la ville, des panneaux signalétiques vont être installés.

Le coût de l'opération est de 151 729€, dont 54 343€ financés par l'Etat dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et 25 700 € par le département de l'Eure au titre des travaux d'installation du système de vidéoprojection, soit un reste à charge de 71 686€ pour la commune.



...et aménagements urbains



Trois passages pour piétons ont été refaits pour **répondre aux besoins des usagers à mobilité réduite** PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et conformément aux spécifications de la loi Accessibilité :

- Rue du Général Leclerc
- Rue du Rouy
- Rue de la Croix Blanche

Il s'agit notamment de revoir la conception globale de l'aménagement de la voirie en posant des dalles podotactiles aux endroits où il a un risque (une traversée de route).

Le passage pour piétons est signalé avec des équipements spécifiques afin de garantir la sécurité des PMR.

Les traversées pour piétons seront refaites au fur et à mesure de la rénovation de la voirie afin de minimiser les coûts.

Le carnet



Naissances

Toutes nos félicitations aux parents de :

Hayden DAVIDAS PIQUET, Lola VILLAGEOIS



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :

Even RENAÏ-MICHAUD, Andrée GUINARD, Gilberte DOITTEAU, Francine BUISSON, Jacques MANNIG, Andrée SANQUIN, Roland THUILLIER

La fibre... du retard à cause d'Orange !

À la mairie, nous suivons le dossier et prenons régulièrement des nouvelles auprès de Eure Normandie Numérique.

Deux secteurs sont actifs sur notre commune mais aucune habitation concernée ne peut être éligible car ENTHD ne peut les intégrer dans le listing des prises ouvertes, attendant visiblement des éléments de levées de réserve de la part d'Orange. Mais qu'attendent-ils ?

23 avril : journée mondiale du livre Ami lecteur, emportez Saint-Marcel avec vous !

La période permet à certains de confirmer leur passion et à d'autres, de découvrir ou redécouvrir les joies de la lecture.

Pour vous accompagner dans ces moments de plaisir et de détente, que ce soit chez vous ou pendant vos vacances, nous vous proposons de rester en contact avec la municipalité par le biais de ce marque-page (plus sympa qu'une carte de visite ?) aux couleurs de notre ville.

Et n'oubliez pas, ce mois-ci, on célèbre la lecture ! Alors bonne lecture !

Article rédigé par un Saint-Marcellois qui souhaite rester anonyme



Soutien aux commerces locaux

Lors du dernier conseil communautaire, les élus de SNA ont voté le débloqué d'une enveloppe de 618 000 € (SNA / Région) pour aider le tissu économique local et plus particulièrement les très petites entreprises.


Un coup de pouce supplémentaire pour les entreprises les plus impactées par la crise et toutes les entreprises n'ayant pas pu réaliser les démarches lors de la mise en place du fonds Impulsion Résistance du mois de novembre (entreprises du secteur culturel, événementiel, sportif et touristique).

Seine Normandie agglomération contribue à hauteur de 60 %, la Région Normandie, 40 %. Concrètement, les aides varient entre 1 000 et 5 000 € en fonction du nombre de salariés dans l'entreprise.

150 à 200 entreprises sont recensées et des courriers et mails ont été envoyés dès le 12 mars aux entreprises identifiées.

« Sur le territoire de SNA, la plupart des entreprises sont de petites et moyennes tailles ; elles ont donc eu beaucoup de mal à résister au choc économique du confinement. [...] Les dispositions visent surtout à alléger la trésorerie et les coûts des entreprises » a expliqué François Ouzilleau, président délégué en charge de l'innovation et de l'attractivité économique.

Ces aides apportées sous forme de subventions se feront en un versement forfaitaire.

N'hésitez pas à contacter SNA pour vérifier votre éligibilité :  02 32 53 50 03

Inscriptions scolaires Rentrée 2021-2022

Les inscriptions scolaires sont en cours pour les PS, CP et enfants des nouveaux arrivants de la commune.

Pour plus d'informations, vous rapprocher du Service Affaires Scolaires & Périscolaires.

 Espace Saint Exupéry
 09.62.10.12.56
 scolaire@marcel27.fr

L'accueil Péri-scolaire, un élément essentiel pour le bien-vivre de nos enfants

L'accueil périscolaire fait partie intégrante du service scolaire, sous la Responsabilité de Annick Langlois.

« Le périscolaire », c'est quoi?

Ce sont les accueils du matin et du soir ainsi que la « cantine ». Sur le temps du midi, des activités sont proposées aux enfants, pour la plupart en extérieur, crise sanitaire oblige.

Rencontre avec Mathilde Binay, directrice du centre de loisirs Le Moulin et du périscolaire. Elle gère l'équipe d'animateurs de l'accueil périscolaire de la commune. Pour le compte de Seine Normandie Agglomération (SNA), Mathilde Binay est également directrice du centre de loisirs « Le Moulin » qui œuvre les mercredis et durant les vacances scolaires. Mathilde, c'est 20 ans d'expérience dans l'animation dont 5 à la direction du centre de loisirs.

L'équipe est constituée de 16 animateurs, tous diplômés ou en cours de diplôme dans les domaines de l'animation et de l'enfance (BAFA, BAFD, CAP petite enfance), employés par SNA et mis à disposition de la commune pour les temps périscolaires.

Leurs objectifs

Mathilde : « Le but, c'est que les enfants s'amuse, on veut les sortir du scolaire. Même sur le temps du midi, alors que l'on est dans l'école, on essaie d'avoir une autre relation, de la confiance et de l'amusement tout en gardant les objectifs pédagogiques. C'est plus difficile à atteindre ces temps-ci mais c'est toujours la recherche de la créativité, de l'autonomie. »

« On a vraiment des objectifs pédagogiques, ce n'est pas de la garderie. »

Leurs actions

Chaque année, un thème est défini et des temps forts sont déployés tout au long de l'année :

- semaine du goût
- développement durable
- journées du patrimoine
- Noël, etc.

Ces projets sont menés dans le cadre des activités du service scolaire, en partenariat avec la cuisine centrale et les enseignants. Il y a également des actions permettant des échanges intergénérationnels avec nos résidents de la Pommeraiie. « Cette année, les enfants ont fabriqué des objets pour Noël pour nos anciens et ont tourné une vidéo où ils chantent. »

Le périscolaire en temps de Covid

Comme beaucoup de services, celui du périscolaire a dû innover et se réinventer afin de répondre aux contraintes liées à la crise Covid-19. Dans le restaurant scolaire, les classes sont réparties dans le respect du protocole sanitaire, chacune a son espace et un animateur en assure le service, les enfants ne pouvant plus se servir seuls, ni se lever de table.

La journée type

7h00	Accueil des enfants
7h30	Les enfants sont séparés entre sections : maternelle et élémentaire
8h20	Chaque animateur emmène les élèves dans leur classe, dans le respect des distanciations
11h20	Accueil des élèves, passage aux toilettes puis restauration. Reprise des activités
16h20	Accueil des enfants, passage aux toilettes et goûter. Aide aux devoirs et/ou activités
Jusqu'à 17h45	Sortie échelonnée des enfants. Pour les parents présentant une attestation de leur employeur, les enfants peuvent être récupérés jusqu'à 18h30

Les activités proposées aux enfants sont planifiées en lien avec les enfants/les parents/les animateurs

Le mot de la fin Madame Binay ?

« Je suis fière de mon équipe parce qu'ils sont, malgré toutes les difficultés qui peuvent être rencontrées, toujours partants. Ils sont très investis, toujours à se réinventer, à rebondir s'il y a le moindre pépin. Ils sont toujours disponibles pour tous les enfants. Ils sont capables de gérer et de réagir par rapport aux enfants en situation de handicap, allergiques ou encore diabétiques. Ils sont tous capables de gérer toutes les tranches d'âge et de s'y adapter. Ils sont tous là pour le bien-être de tous les enfants. »

« Tout est sujet à une leçon, à apprendre quelque chose. »

Des tests salivaires à l'école



Face à la hausse des cas de Covid-19 sur le territoire, des tests salivaires ont été effectués dans nos écoles. Près de 90 % des parents ont autorisé les autorités sanitaires à effectuer les prélèvements sur leurs enfants. Ces tests étaient destinés aux élèves scolarisés dans les établissements et à l'ensemble des adultes qui y travaillent.

Regrets

C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons la disparition de Roland THULLIER. Roland était une figure incontournable de Saint-Marcel, pompier, porte-drapeau, membre du comité des Anciens, distributeur pour le bouche à oreille.... Nos pensées vont vers son épouse et sa famille.



**Pour toute question relative au confinement
Vous pouvez appeler la cellule d'information du public de la Préfecture
au 02.32.78.29.00 de 8h30 à 17h.**

Du côté de l'offre médicale, ça bouge, ça bouge !!!

Les efforts consentis par la mairie et nos professionnels de santé ont payé. L'offre médicale s'étoffe.

Deux nouveaux médecins se sont installés :

- Emmanuel de Beaupaire, tous les jeudis
- Mégane Kouezo, tous les mercredis

>> au 2 rue de Paris - Tél. : 02.32.21.21.30

La borne de téléconsultation de la pharmacie d'Intermarché connaît une grande fréquence et celle de la pharmacie dite « au toit de chaumes » est opérationnelle malgré les problèmes de connexion internet rencontrés jusqu'ici.

Marie Carrion s'est installée rue Jules Ferry. Elle y pratique la pédagogie inclusive au service de tous les enfants « autistes, DYS, TDA/H, et autres troubles cognitifs ».

Ceci n'est qu'une première étape, la suite dans le prochain numéro du BAO.



... pellicules

Le théâtre du Drakkar

organise un stage du 26 au 30 avril
> Enfants de 9h à 12h et ados de 14h à 17h
> Tarif : 90 € non-adhérents

Attention :
stage annulé si moins de 5 enfants par groupe, port du masque obligatoire

✉ letheatredrakkar@yahoo.com

📞 07 67 24 08 30

Cap au Vert à la médiathèque



Cap au Vert s'emploie à transformer le jardin de la médiathèque. La première animation a eu lieu samedi 13 mars. Bernard Martin y a animé un atelier jardin : quand et comment greffer.



Le public était ravi de cette intervention et chacun a pu manipuler un greffon et comprendre les techniques de greffe.

Prochain rendez-vous au jardin samedi 10 avril à 10h avec Serge le jardinier de Cap au Vert pour commencer le potager. Magalie Tempez, paysagiste de JARDINS fleurs de vie, apportera également son aide pour transformer le jardin de la médiathèque.

Soutenez l'association :

✉ capauvert@ecomail-asso.com



Des nouvelles des Lions

En ce beau samedi 20 Février, le club de triathlon de Vernon/Saint Marcel a décidé de fêter les vacances de ses Lionceaux, en parcourant les 25 km de Voie Verte entre Gasny et Gisors. Proposée par nos entraîneurs BF5 bénévoles, cette matinée était parfaite, dans un contexte difficile, avec les masques et les contraintes logistiques que cela implique. Sans natation et avec le couvre feu à 18h, nos jeunes s'entraînent essentiellement à VTT en ce moment, ou sous forme de petits duatlons sur le créneau du samedi matin.

Notre sortie a été accueillie par Dame Nature avec une douceur et un soleil qui a contribué à cette belle sortie vélo. Mais pour que cette sortie soit superbe, c'était également grâce à tout le monde, ce collectif qui à l'instar du rugby se met en route pour aller marquer l'essai.

*Merci les Jeunes pour votre présence, merci les accompagnateurs pour nous aider à encadrer et merci à nos dévoués chauffeurs (logisticien également :)) et merci à Cédric Guibet notre président, ainsi qu'à la mairie de Saint Marcel pour le prêt d'un minibus.
Fred.*

Le minibus du club et sa remorque, l'autre prêté par Saint-Marcel, nous sommes partis de Vernon direction Gasny. Ce sont 13 jeunes et 6 adultes accompagnateurs, deux pilotes, de 6 à 72 ans, qui étaient au rendez-vous, cela montre encore une fois le bel esprit des Lions.

Préparez-vous, la prochaine sera un peu plus longue, c'est certain ;-)

+ d'infos

Service sports et associations

🌍 Espace Saint-Exupéry

📞 02.32.54.90.88

✉ associations@marcel27.fr

Le Panier Solidaire Marcellois

pense à toutes ces femmes faisant des tailles 36 et 38 et qui se demandent comment se débarrasser de leurs vêtements modernes (robes, chemisiers, jupes...), saison printemps/été. Une fois lavés et repassés, ces derniers seront les bienvenus dans le vestiaire de l'association. Ces vêtements trouveront un deuxième foyer chaleureux à Saint-Marcel 📞 06.84.69.96.03.

Zoom sur mes assos !

Ca bouge à La Gymnastique Volontaire de Saint-Marcel!

Sous le coup des fermetures de salles de sport, nos adhérents se trouvent privés de leurs activités si essentielles au bien-être. Depuis quelques semaines, la Fédération de **Gymnastique Volontaire** a décidé de mettre en place un programme « Sport Santé chez soi », en distanciel.

Ce sont trois programmes sportifs répartis sur huit semaines chacun, avec un alliage de bien-être, de vitalité et de tonicité. En quelques clics, on crée un compte sur la plateforme officielle de la Fédé. C'est gratuit pour les licencié(e)s et les non licenciés EPGV peuvent bénéficier de 9 séances d'essai.

De plus, depuis le lundi 8 mars, et grâce à différentes actions du Service Sports et Associations de la mairie dans le respect des mesures sanitaires, nous partageons des créneaux en extérieur, sur le Complexe Léo Lagrange. Nos animatrices, sur lesquelles nous pouvons toujours compter, ont été capables de monter un planning sans délai. Nous nous adaptons à la météo et des marches / cours dynamiques sont proposés. A tous nos adhérents, consultez vos e-mails et abonnez-vous à notre page Facebook pour être informés des dernières informations.

Alors, aucune excuse, à vos tapis !



SMK : pour aller toujours plus loin

Saint Marcel Karaté ne baisse pas les bras et reste positif face à cette crise sanitaire qui dure.

Présent sur les compétitions E-Kata (compétitions virtuelles organisées par quelques Ligues Régionales ou Comités Départementaux), SMK reste toujours sur le devant de la scène, comme lors des E-Kata organisées par le Comité départemental Karaté de la Manche (4 podiums sur 4 inscrits) et par la Ligue des Pays de la Loire qui a permis un podium à 5 de ses compétiteurs (de tout âge) sur 7 inscrits.



Parmi ces compétiteurs, il y avait Didier Hébert, alias « Sampaï » (élève le plus ancien du club, ici en photo), 5^{ème} dan, fidèle adhérent SMK et déjà cham-

pion de France des Corporations ainsi que Dylan Chantepie, à qui SMK adresse une mention toute particulière. Dylan, Vice-Champion de Normandie n'avait malheureusement pas pu participer aux Championnats de France 2020 mais était ravi de remettre le kimono pour participer à l'une de ces compétitions.

C'est donc la motivation et la détermination qui l'ont largement emporté, malgré le manque d'entraînement dû à la crise sanitaire, et les résultats le prouvent : Nina De Sousa 2^{ème} (pupille féminine), Louise Capet

2^{ème} (minime féminine), Laure Carré 2^{ème} (vétérans 2 féminine), Élouan Barsou 6^{ème} (cadet masculin), Didier Hébert 1^{er} & Paul Toutin 4^{ème} (vétérans 4 masculin), Dylan Chantepie 1^{er} (handi junior masculin).

SMK est présent également pour ses adhérents, et ce au-delà du sport, et c'est avec le nouveau challenge « Mon Dojo à la Maison » que le club peut garder ce lien si cher qui manque à beaucoup d'entre nous en ce moment.

En s'invitant chez ses adhérents, SMK peut ainsi mieux connaître leurs passions, comme celle de Didier, le jardinage, que nous avons découvert à l'occasion de l'un de ces reportages.

Côté sport, et après des cours pour tous en Visio tout au long de la semaine, SMK compte bien, dès que possible, proposer des cours en extérieur à ses adhérents, pour ne rien lâcher et faire ainsi un beau pied de nez à la Covid 19.

Enfin, à noter que SMK, va pallier au manque d'entraînements engendré par la fermeture du Dojo en annonçant très bientôt de bonnes surprises pour ses adhérents. Alors surtout Restez connectés

Association pour les boutchou

A noter : report de la vente de matériel de puériculture aux 20 & 21 novembre, à la salle du Violet.

La parole à...

Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Le 16 mars 2020, vous nous avez fait confiance en nous mettant, mon équipe et moi-même, à la tête de notre commune. La crise sanitaire n'était pas prévue au programme et a nécessité de revoir nos priorités. Le début de cette mandature relevait du défi, tant pour nous, que pour le personnel communal et nos concitoyens. Nous nous devons alors d'assurer la continuité des services publics, répondre à l'urgence de la situation, s'adapter, aider, écouter, informer, organiser, nettoyer, sécuriser, installer, garder, animer, livrer, accompagner...

Les services communaux sont un élément essentiel pour le bien vivre à Saint-Marcel et nous avons fait le choix de les mettre à l'honneur dans ce BAO. Malgré ce nouveau confinement, les nombreuses actions rapidement mises en œuvre vont perdurer, pour le bien des Saint-Marcellois. Quant au centre de dépistage dans la salle Michel Marigny, il reste ouvert. De plus, nous gardons une pensée particulière pour nos associations et entreprises, qui continuent de subir de plein fouet cette crise, avec une activité à l'arrêt ou presque. Souhaitons que l'arrivée des vaccins permette à chacun de tourner la page rapidement et reprendre une vie normale. Cette crise ne nous a pas empêché de nous mettre au travail et de nous atteler au bon fonctionnement de notre belle commune. Nos actions et projets émergent. Votre journal municipal s'en fait l'écho. Vos attentes sont nos engagements !

Prenez soin de vous.

Hervé PODRAZA

Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Chères Saint-Marcelloises, Chers Saint-Marcellois,

L'Hiver s'achève laissant place au Printemps. Malheureusement, l'épidémie nous contraint toujours et l'arrivée des beaux jours ne peut s'apprécier à sa juste valeur. Nous essayons, tout comme vous, de nous réinventer. Aussi, à l'occasion de la fête des grands-mères, nous avons distribué des roses à la Pommeraie afin d'apporter à nos aînées un peu de réconfort. À travers elles, ce sont pour toutes les mamies de Saint-Marcel que nous avons eu une chaleureuse pensée. Par ailleurs, grâce à l'engagement de plusieurs saint-marcelloises, nous avons rendu hommage à toutes les femmes qui ont contribué à faire avancer la cause de l'égalité des sexes. À travers une vidéo diffusée le 8 mars et visionnée plus de 1500 fois, nous avons salué tout ce qui a déjà été accompli, et fait le constat des combats qu'il reste à mener. Vous pouvez retrouver cette vidéo sur notre site 100saintmarcel.fr. Plus que jamais, nous restons engagés au côté des femmes et des hommes pour la réduction des inégalités, et pour la protection des femmes et de leurs droits.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue au Docteur Landi, médecin généraliste, qui vient de s'installer à Vernon. Nous espérons que vous pourrez bénéficier de ses soins en cette période de désert médical pour notre commune. Nous restons comme d'habitude joignables à tout moment par mail à l'adresse centpourcent27950@gmail.com ou au téléphone : 02 79 04 04 00.

Rémi FERREIRA

Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Chers (ères) amis (ies),

Le mois de mars a été d'abord sous le signe de la reprise scolaire, nous espérons que vous avez pu vous reposer pendant ces vacances d'Hiver.

Elle a été par la suite le mois des femmes, avec la fête des grand-mères et la journée internationale de la femme. Nous espérons que vous avez pu profiter de ces instants. Nous sommes ravis de recevoir de plus en plus de messages quant à notre vision et notre façon de faire les choses, pour n'en citer qu'un « Merci de respecter la démocratie comme vous le faites ».

Bien entendu, nous aborderons des sujets qui fâchent, comme nous l'avons fait avec la Cité Manuca, alias Bata. Je remercie les habitants de nous avoir accueilli.

La politique est de faire des constats et de soulever les bonnes questions. Il reste encore 5 ans de mandant et l'important est le présent, et non les aspirations de demain. Nous sommes à la disposition de l'ensemble des habitants, des quartiers et des commerçants qui ont besoin d'aide et de soutien.

Vous pouvez nous contacter via l'adresse mail saintmarcelestavous@gmail.com ou tout simplement par un message sur notre page Facebook, et je le réitère, peu importe le sujet.

Avec de l'avance, bonnes vacances de Printemps.

Amicalement,

Michael Barton

Vos attentes sont nos engagements ! ↘

Le service Sports et Associations renforce l'aide aux associations saint-marcelloises

Depuis maintenant 1 an, notre quotidien s'est vu perturbé par de nombreux confinements à répétitions, nous obligeant à constamment réorganiser nos modes de vie. Les activités de loisirs et sportives ont été fortement impactées : arrêt total des activités, reprises autorisées en extérieurs uniquement, puis reprise partielle avec mise en place de protocoles sanitaires très strictes, puis de nouveau arrêt total. Tout cela est déroutant et nous savons qu'il est essentiel pour beaucoup d'entre nous de pouvoir se vider l'esprit grâce à ces activités.

Le service Sports et Associations a travaillé activement avec les agents des complexes et les présidents d'associations pour trouver des solutions afin d'organiser une reprise d'activité.

Franck Duval, Maire-adjoint à la Vie associative et au Cadre de vie, tient à remercier tout particulièrement Mme Héry, service Sports et Associations, pour son excellent travail malgré toutes les contraintes et les difficultés qu'elle rencontre au quotidien.



« Les contradictions des directives gouvernementales nous font faire et défaire, et donc perdre un temps fou à organiser et désorganiser tous nos plannings ».

Franck remercie également les agents des complexes pour leur disponibilité et leur compréhension face à la situation sanitaire qui, malheureusement, se pérennise.

L'équipe a réussi à mettre en place des solutions provisoires, pour permettre une pratique qui n'est ni simple ni optimale, mais qui permet pour beaucoup de se retrouver et de rompre l'isolement.

Franck explique : *« Les conditions sanitaires n'autorisant toujours pas la reprise des sports en salle et, au vu du nombre important de sollicitations, il était indispensable de se rendre sur le site du Léo Lagrange afin de définir, en accord avec les asso-*

ciations, les emplacements le plus adaptés à chaque activité ».

Les espaces extérieurs du Complexe Léo Lagrange et l'espace Tournesol ont pu être attribués aux associations pour permettre une reprise sportive sécurisée. Ces terrains sont partagés par les sections, selon des plannings minutieusement revus toutes les semaines et modifiés par Marie-Dominique Héry, en fonction des demandes des associations. Pour des raisons de sécurité, la circulation des véhicules est interdite sur les installations.

Les clubs de tennis, football et gymnastique volontaire, notamment, ont pu reprendre une partie de leurs activités dès le 8 mars. D'autres demandes sont encore à l'étude mais un grand nombre d'associations pourrait envisager rapidement une reprise de leurs activités, à l'extérieur.

Depuis notre prise de fonction, et ce malgré cette longue période de crise sanitaire, nous travaillons à améliorer le cadre de vie de notre ville, notamment avec l'installation d'agrès spécifiques pour développer et entretenir la motricité des résidents de la Pommeraiie.

Revalorisation du Pass'Jeune

Nous avons également souhaité augmenter la participation au Pass'Jeune. Cette année, 244 Pass'Jeunes ont été attribués : 235 à 40 € et 9 à 30 € (UNSS collège), ce qui représente un montant total de 9 670 € sur l'exercice 2020/2021.

En attendant une reprise complète des activités, vous pouvez profiter de l'espace vert derrière la piscine de la grande Garenne. A l'automne dernier, des agrès supplémentaires de remise en forme sont venus compléter l'offre déjà existante. Vous pouvez également profiter des beaux jours pour effectuer des ballades dans nos sentes répertoriées. Des circuits sont à votre disposition en mairie et sur le site de la mairie. D'autres projets sont actuellement en cours et nous sommes impatients de pouvoir vous les dévoiler prochainement.

Suite aux annonces gouvernementales du 18 mars, le complexe reste ouvert et la reprise en salle ne concerne que les scolaires

Avec ma ville je décore les arbres créatifs du 24 avril au 10 mai

ANIMATION RÉALISÉE DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE
FLEURISSEMENT ET POUR EMBELLIR NOS QUARTIERS
UN PEU D'IMAGINATION, DE RÊVE ET DE CRÉATIVITÉ
DÉCOREZ L'ARBRE CRÉATIF DE VOTRE QUARTIER
FLEURS, RUBANS, CŒURS, PLUMES, POMPONS, PETITS DESSINS
DE TOUTES LES COULEURS



02.32.64.32.50
mairie@marcel27.fr
www.saint-marcel27.fr
 Ville de Saint Marcel 27